Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ÉVALUATION DU BLOC RNCP38185BC04 : SE POSITIONNER VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	3,0 À TITRE INDICATIF, SANS COEFFICIENT NATIONAL FIXÉ POUR CE BLOC

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ASSOCIATION PASSERELLES ÉDUCATIVES, LYON. STRUCTURE FICTIVE UTILISÉE POUR LE CAS D'ÉTUDE.

Information sur le cadre de l'évaluation : le bloc RNCP38185BC04 évalue les compétences de positionnement professionnel définies dans le référentiel de la licence Sciences de l'éducation et de la formation. Le référentiel national ne fixe pas de durée, de coefficient ni de format d'épreuve communs aux établissements. La durée de 2 heures et le barème sur 20 présentés ici constituent des paramètres de sujet à retenir dans le cadre des modalités locales de l'établissement.

Vous êtes en stage au sein de l'association Passerelles éducatives, qui accompagne des jeunes de 16 à 21 ans dans la construction de leur parcours de formation et d'insertion. La structure prépare une action d'accompagnement destinée à des jeunes ayant interrompu leur formation. Votre responsable vous demande d'analyser les métiers concernés, de présenter la contribution que vous pourriez apporter au projet et de proposer une démarche rigoureuse de production et de diffusion de connaissances à partir des observations recueillies.

Vous disposez des documents DT 1 à DT 3. Rédigez des réponses argumentées, en distinguant les informations données dans le dossier de vos propositions professionnelles. Les documents DR 1 et DR 2 sont à compléter et à rendre avec la copie.

PARTIE 1 : Identifier et situer les champs professionnels (6 points)

Métiers, missions et parcours d'accès

À partir des documents DT 1 et DT 2, analysez les fonctions professionnelles mobilisées dans l'accompagnement des jeunes et situez votre projet par rapport à ces fonctions.

Métiers et missions présentés dans le dossier

Fonction	Missions principales	Formation ou voie d'accès indiquée	Limite de responsabilité précisée
Conseiller ou conseillère en insertion	Évaluer la situation, élaborer un parcours, orienter vers des partenaires et suivre les démarches.	Formation de niveau licence ou expérience dans l'insertion, selon les postes.	Ne réalise pas seul un diagnostic médical ou psychologique.
Formateur ou formatrice en organisme de formation	Analyser les besoins d'apprentissage, concevoir des séquences, animer et évaluer des activités.	Compétences pédagogiques et expertise du domaine enseigné ; exigences variables selon l'employeur.	Intervient dans le cadre du programme et des règles de l'organisme.
Chargé ou chargée de projet éducatif	Coordonner une action, mobiliser les partenaires, suivre les échéances et évaluer les résultats.	Formation en sciences humaines, éducation ou gestion de projet ; expérience appréciée.	Ne se substitue pas aux professionnels spécialisés dans les situations nécessitant un suivi dédié.
Éducateur ou éducatrice spécialisé(e)	Accompagner des personnes dans le développement de leur autonomie et la participation sociale.	Diplôme d'État d'éducateur spécialisé requis pour exercer sous ce titre.	Respecte le cadre de l'accompagnement et travaille avec l'équipe et les partenaires.

Données de situation fournies par l'association pour le cas d'étude.

1.1 (2 points) À partir du tableau et du DT 1, choisissez deux fonctions professionnelles utiles au projet. Pour chacune, précisez une mission pertinente et expliquez en quoi elle se distingue de celle de l'autre fonction.

1.2 (2 points) Présentez deux parcours possibles vers les fonctions décrites dans le dossier. Pour chacun, indiquez les acquis de la licence susceptibles d'être mobilisés et un complément de formation, d'expérience ou de qualification à envisager. Distinguez explicitement les fonctions pour lesquelles le dossier indique un diplôme d'État requis.

1.3 (2 points) Complétez le DR 1 en caractérisant deux fonctions professionnelles, leurs contributions au projet et leurs limites d'intervention. Appuyez chaque proposition sur les informations des DT 1 et DT 2.

PARTIE 2 : Caractériser et valoriser son identité professionnelle (7 points)

Analyse du profil, adéquation au contexte et projet professionnel

La responsable souhaite répartir les tâches du projet en fonction des compétences disponibles. Le DT 2 présente votre profil de stage ainsi que les besoins de la structure. Vous devez formuler une proposition réaliste, argumentée et compatible avec votre niveau de responsabilité.

Profil de stage et besoins du projet

Éléments du profil	Éléments du projet	Données quantitatives
Compétences acquises : conduite d'entretiens dans un cadre pédagogique, observation, recherche documentaire, rédaction de synthèses, travail en équipe.	Objectif : repérer les obstacles rencontrés par les jeunes et proposer des pistes d'amélioration de l'accompagnement.	12 jeunes à rencontrer.
Points à développer : animation autonome de groupe, maîtrise des outils de suivi et connaissance des dispositifs locaux d'insertion.	La personne stagiaire participe à la préparation et à l'analyse ; elle ne décide pas seule des orientations individuelles.	45 minutes par entretien et 15 minutes de préparation et de consignation par entretien.
Projet envisagé : poursuivre vers une fonction de coordination ou de chargée de projet éducatif, après consolidation de l'expérience de terrain.	Temps prévu pour les entretiens, leur préparation et leur consignation : 12 heures. Temps prévu pour l'analyse collective : 4 heures.	Total des temps disponibles : 18 heures.

Données de travail communiquées par l'association pour le cas d'étude.

2.1 (2 points) Identifiez deux compétences déjà acquises et deux compétences à développer au regard des besoins du projet. Pour chacune, justifiez votre analyse par une donnée du DT 2.

2.2 (3 points) Complétez le DR 2 par une proposition de répartition des tâches entre la personne stagiaire et la responsable. Votre proposition doit préciser au moins deux tâches confiées à la personne stagiaire, une tâche nécessitant validation ou supervision et une limite de responsabilité à respecter. Justifiez la répartition par les compétences décrites dans le dossier.

2.3 (2 points) Vérifiez la faisabilité horaire des entretiens et de leur préparation. Calculez le temps nécessaire selon la formule $T = n \times (t_e + t_p)$, où $n = 12$, $t_e = 45$ minutes et $t_p = 15$ minutes. Comparez le résultat aux 12 heures prévues, puis indiquez le temps restant sur les 18 heures disponibles après ajout des 4 heures d'analyse collective. Présentez une conclusion professionnelle.

PARTIE 3 : Produire, diffuser et valoriser des savoirs (7 points)

Méthode de recueil, traitement, protection et diffusion des informations

La structure souhaite tirer des enseignements des entretiens sans transformer les témoignages en conclusions générales non étayées. Le DT 3 précise les conditions de recueil, d'analyse et de restitution à respecter.

Étapes de production et de valorisation des connaissances

Étape	Éléments attendus	Point de vigilance
Préparer le recueil	Définir une question de travail et une trame d'entretien commune.	Ne pas présenter une hypothèse comme un résultat.
Recueillir	Conduire les entretiens et consigner les informations utiles à la question de travail.	Informer les participants de l'usage prévu des informations et respecter les règles de confidentialité applicables.
Analyser	Classer les informations par thèmes, relever les convergences et les différences.	Distinguer les propos rapportés, les observations et l'interprétation.
Restituer	Produire une synthèse pour l'équipe et proposer des pistes d'action proportionnées aux résultats.	Anonymiser les exemples et signaler les limites du recueil.

Procédure de travail définie pour le cas d'étude.

3.1 (2 points) Proposez une question de travail adaptée aux objectifs du projet et indiquez deux informations pertinentes à recueillir lors des entretiens. Expliquez en quoi ces informations permettront de répondre à la question sans présumer des résultats.

3.2 (3 points) Décrivez une démarche en trois étapes permettant de passer des entretiens à une synthèse exploitable par l'équipe. Pour chaque étape, précisez une opération concrète et un point de vigilance relatif à la confidentialité, à la distinction entre données et interprétation ou aux limites du recueil.

3.3 (2 points) Rédigez les principes d'une restitution professionnelle en indiquant le public destinataire, une forme de diffusion adaptée, une règle de protection des informations et une limite à signaler au sujet des conclusions. Référencez au moins deux étapes du DT 3.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES SUR LES FONCTIONS PROFESSIONNELLES ET LEURS CHAMPS D'INTERVENTION

Les informations de ce document constituent les données du cas d'étude. Les intitulés de fonctions ne suffisent pas à établir une habilitation ou une qualification réglementaire : le dossier précise explicitement la seule exigence de diplôme d'État mentionnée. Les missions effectives peuvent varier selon l'employeur, le public accompagné et le cadre d'intervention.

Conseiller ou conseillère en insertion : accueille la personne, analyse avec elle sa situation et ses besoins, élabore des étapes de parcours, informe sur les ressources existantes et assure le suivi des démarches en lien avec des partenaires. La fonction ne comprend pas, à elle seule, la réalisation d'un diagnostic médical ou psychologique.

Formateur ou formatrice : analyse les besoins d'apprentissage, prépare des situations pédagogiques, anime des activités et contribue à l'évaluation des acquis. Les exigences de recrutement varient suivant le domaine enseigné et l'organisme.

Chargé ou chargée de projet éducatif : contribue à définir les objectifs d'une action, organise les étapes, coordonne des acteurs, suit les échéances et participe à l'évaluation. La coordination ne confère pas automatiquement une compétence spécialisée dans l'accompagnement thérapeutique ou social.

Éducateur ou éducatrice spécialisé(e) : accompagne des personnes dans le développement de leur autonomie et leur participation sociale. Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé est requis pour exercer sous ce titre.

DT 2 : PROFIL DE STAGE, BESOINS DE L'ASSOCIATION ET DONNÉES DE PLANIFICATION

Profil de la personne stagiaire : étudiante ou étudiant en licence Sciences de l'éducation et de la formation. Acquis déclarés dans le cadre du cas : observation de situations éducatives, conduite d'entretiens à visée pédagogique, recherche documentaire, rédaction de synthèses et travail en équipe. Axes de progression identifiés : animation autonome de groupe, utilisation d'outils de suivi et connaissance des dispositifs locaux d'insertion.

Projet de l'association : comprendre les obstacles rencontrés par des jeunes de 16 à 21 ans ayant interrompu leur formation et proposer des pistes d'amélioration de l'accompagnement. Douze entretiens sont prévus. La durée indicative de chaque entretien est de 45 minutes, suivies de 15 minutes de préparation et de consignation. La structure prévoit 12 heures pour ces activités, 4 heures pour l'analyse collective et 18 heures au total pour l'ensemble de ces tâches.

Cadre de responsabilité : la personne stagiaire peut contribuer à préparer la trame, conduire des entretiens selon les consignes validées, consigner les informations utiles et participer à l'analyse collective. La responsable valide le protocole, supervise le travail et prend les décisions relatives à l'orientation individuelle. La personne stagiaire ne décide pas seule de ces orientations.

Pour vérifier la charge horaire, utiliser les données du dossier et la relation $T = n \times (t_e + t_p)$, où T est le temps total, n le nombre d'entretiens, t_e la durée d'un entretien et t_p le temps de préparation et de

consignation par entretien. Une heure correspond à 60 minutes.

DT 3 : PROTOCOLE DE TRAVAIL POUR PRODUIRE ET VALORISER UNE SYNTHÈSE

1. Définir l'objet : formuler une question de travail circonscrite, directement liée à l'objectif de l'action. Préparer une trame commune, relue par la responsable, et éviter les formulations qui suggèrent une réponse attendue.

2. Recueillir les informations : expliquer aux participants l'objet de la démarche et l'usage prévu des informations. Ne consigner que les informations nécessaires au travail demandé. Respecter les règles de confidentialité applicables dans la structure et les consignes de la responsable.

3. Traiter les informations : classer les éléments par thèmes, comparer les convergences et les différences, distinguer les propos des participants, les observations et les interprétations. Un entretien isolé ne permet pas, à lui seul, de conclure à une tendance générale.

4. Restituer et valoriser : transmettre une synthèse à l'équipe sous une forme adaptée à la décision à prendre. Anonymiser les exemples, ne pas diffuser d'éléments permettant d'identifier une personne et exposer les limites du recueil. Les propositions d'action doivent rester proportionnées aux résultats et être discutées par l'équipe.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau à partir des DT 1 et DT 2. Citer des missions pertinentes pour le projet, indiquer un parcours ou complément envisageable et préciser une limite d'intervention. Deux lignes au minimum doivent être complétées.

Analyse comparative de deux fonctions professionnelles

Fonction retenue	Mission utile au projet	Parcours ou complément envisageable	Limite d'intervention
.....			
.....			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau en attribuant les tâches à la personne stagiaire ou à la responsable. Justifier chaque attribution par une compétence ou une limite mentionnée dans les DT 1 et DT 2.

Proposition de répartition des tâches

Tâche du projet	Personne proposée pour la réaliser	Compétence ou donnée du dossier justifiant le choix	Validation ou supervision nécessaire
Préparer la trame commune d'entretien			
Conduire les entretiens selon le cadre validé			
Consigner et classer les informations recueillies			
Décider d'une orientation individuelle			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.